

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2025**

à 20h30

### **Conseil Municipal :**

Présents : M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Gina BUCHE, M. Luc APPERT, Mme Annie LE MOUELLIC, Mme Isabelle BOUCKSOM, M. Emmanuel CHONION, M. Frédéric CHARTON, Mme Marianne LECOMTE, Mme Nataly MATHE. Mme Odile LOMBARD.

Absents : M. Franck COPITET représenté par M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Georgina COPITET, M. Arnaud DESSERTENNE représenté par Mme Marianne LECOMTE, M. Jean-Pierre PALADINI représenté par Mme Odile LOMBARD et M. Maxime FRANCOIS.

La réunion a lieu à la salle du conseil de la mairie sous la Présidence de M. Jean-Jacques GOUAULT, le Maire de Bétheniville.

La date de la réunion a été envoyée par mail le 06 juin 2025 avec l'envoi de l'ordre du jour.

Il est procédé à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Mme Isabelle BOUCKSOM est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

M. Jean-Jacques GOUAULT rappelle l'ordre du jour après avoir énuméré les absents excusés et représentés.

### **ORDRE DU JOUR**

- APPROBATION COMPTE-RENDU DU 23 MAI 2025**
- DEPART EN RETRAITE FRANCIS**
- PLU MODIFICATION SIMPLIFIEE (1 ou 2 DELIBERATIONS)**

QUESTIONS DIVERSES : TIRAGE AU SORT ASSISES JURES, entreprises retenues pour les divers travaux de la commune, cérémonie du 14 juillet 2025,...

#### **Délibération N°37 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mai 2025 - Validation**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,**

- de valider** le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2025.

#### **Délibération N°38 – Modification du plan local d'urbanisme**

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 30 juin 2022,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le règlement du Plan Local d'Urbanisme afin de modifier le schéma d'intention côté Ouest.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité**

- de solliciter la Communauté Urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

**Délibération N°39 – Demande à la CUGR d'engager une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme**

Vu la délibération n° 38 du Conseil Municipal de Bétheniville en date du 13 juin 2025 demandant à la communauté urbaine de faire évoluer son PLU afin de modifier le schéma d'intention côté Ouest.

Considérant le besoin de faire évoluer le PLU afin de procéder au déclassement de la phase 2 de AUX en A. Après le déclassement, nous souhaitons supprimer la voirie côté Ouest et la transposer sur le côté Est (ancien chemin d'AF devenu propriété de la commune et nommé rue le Lohan).

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité :**

- **de solliciter** la Communauté urbaine du Grand Reims afin d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU.

**Délibération N°40 – Cadeau de départ en retraite de Francis BARTHELEMY, adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Le Maire rappelle au conseil municipal que Monsieur Francis BARTHELEMY a été engagé par la commune au service entretien des espaces verts et des bâtiments le 16 mars 1982.

Son départ en retraite est programmé pour le 31 août 2025.

Le Maire propose que la commune lui offre un cadeau de départ.

**Le conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'offrir** un cadeau de départ en retraite à Monsieur Francis BARTHELEMY.

Après un tour de table, il est décidé de faire une petite cérémonie pour le départ en retraite de notre agent Francis BARTHELEMY le 11 novembre 2025.

Les délibérations terminées, Monsieur le Maire propose que le conseil passe au tirage des jurés d'assises : 3 noms sont tirés au sort sur la liste électorale de la commune : M. Jackie LOURDEZ, M. Jimmy BENOIT et Mme Florianne BOSSUS ép CANTIN. Un questionnaire et un coupon-réponse leur seront envoyés pour leur indiquer qu'ils ont été tirés au sort et qu'ils sont donc sur la liste préparatoire de jurés pour les audiences de la cour d'assises en 2026. Ils devront nous retourner ce coupon que l'on retransmettra à la cour d'appel. C'est cette dernière qui constituera son jury.

A noter qu'une fois tirée au sort, la personne est obligée de répondre à la convocation sauf si elle a demandé au Premier Président de la Cour d'Appel de Reims, à être dispensée des fonctions de Juré (possible si elle est âgée de plus de 70 ans ou si elle invoque un motif grave, reconnu valable).

## **Informations et questions diverses**

### **La tyrolienne**

M. le Maire signale au conseil que la tyrolienne de 23 m de long commandée est arrivée. L'entreprise SAS RICHARD doit faire les travaux fin juin.

### **Rue de Merlan**

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé en conseil de refaire la rue de Merlan (la partie qui a été faite par la société GOREZ) car il s'avère que c'est devenu un chemin en gravier. Il faut la refaire entièrement. M. le Maire indique que là encore c'est l'entreprise SAS RICHARD qui a été retenue pour faire les travaux pour la somme de 19 729.50 euros HT car l'entreprise GOREZ a proposé de refaire cette route pour 25 415,00 euros HT.

### **Cuves sur la zone le Lohan**

M. le Maire indique qu'après plusieurs sollicitations auprès d'entreprises spécialisées dans l'enlèvement des cuves, il a pu avoir deux devis seulement :

L'un de la société Guéneau de Saint Memmie (Marne) a 11 320.00 euros HT.

L'autre de l'entreprise Ferrari de Rethel (Ardennes) a 9 040.00 euros HT.

Nous avons retenu la société FERRARI.

### **Nom de la bibliothèque : Marie-Clémenceau FOURIAUX.**

Mme Nataly MATHE a rencontré une entreprise pour avoir un estimatif de prix sur plusieurs dimensions d'enseigne. Le représentant de l'entreprise SANTOS doit nous fournir sa carte de visite.

### **Pylône Orange**

M. le Maire doit demander aux employés communaux de débroussailler le terrain de la zone du Bois Judas jusqu'au pylône ORANGE afin que la société puisse démonter l'antenne.

M. le Maire va contacter à nouveau le responsable chez ORANGE pour avoir la date du démontage.

### **Agencia**

Agencia doit rapidement nous donner des nouvelles de l'étude hydraulique imposée par la DDT ; normalement c'est bon pour nous. Il faut absolument que le pylône soit démonté rapidement.

### **Cérémonie du 14 juillet 2025**

Pas de musique de prévue cette année car l'Union Musicale de Suippes ne sera pas disponible après 11h00. M. le maire propose que la cérémonie se fasse seulement avec les élus et M. Yves ETIENNE avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts, pas de vin d'honneur.

M. le Maire indique que la commune se rattrapera au 11 novembre, le vin d'honneur sera plus festif.

M. le Maire signale qu'au 8 mai, il n'y avait pas beaucoup de pompiers ; heureusement que les JSP (jeunes sapeurs-pompiers) étaient au rendez-vous. Il est rappelé qu'il y avait un pont ce week-end là, ce qui explique très certainement le fait qu'il y avait moins de monde.

### **Fête patronale**

M. le Maire rappelle qu'on n'a toujours pas de nouvelles si la commission sports, jeunesse, fêtes et loisirs a prévu un apéro village ou non.

Mme Marianne LECOMTE signale que cela n'a pas été évoqué lors de la dernière réunion de la commission mais qu'un apéro village sera servi.

### **Forum des associations**

Il aura bien lieu cette année le 06 septembre 2025 mais les horaires sont raccourcis sur une plage horaire 10h-12h, le samedi qui suit la rentrée des classes.

Les associations qui seront présentes :

- Bétheniville en Fête
- Equip'Age
- Association Sportive de Bétheniville
- Bétheniville Roller Club
- Bétheniville Open BMX Race
- La Saumonée
- Association Pétanque Loisir
- Tennis Club des Rives de la Suipe
- Bétheniville A Toutes Jambes
- 100CF (club de poker)

La manifestation se déroulera comme l'année dernière au terrain de football.

Des tables et des chaises seront installées sous l'avent agrandi par quelques tonnelles (mises à disposition par Bétheniville Roller Club, Bétheniville Open BMX Race, Association Pétanque Loisir) pour y installer les 10 associations.

Il a été décidé qu'aucune association ne se mettrait dans le bungalow : toutes s'installeront dehors.

### **Le Lohan**

On attend la validation du changement de plan par la Préfecture.

### **Le livret d'accueil**

Pratiquement terminé, il ne reste que quelques photos à mettre pour le clore.

Il devrait sortir première quinzaine de juillet.

### **La labellisation de la commune**

Cette année, nous avons reçu un courrier du Comité Régional Olympique et sportif du Grand Est (CROS) nous proposant de candidater à la labellisation des communes et villes sportives Grand Est. Le dossier de candidature est complexe mais grâce aux informations récoltées auprès de nos associations sportives, nous avons presque bouclé le dossier de candidature qui doit être absolument envoyé pour le 7 juillet au plus tard.

Dès réception des documents, le CROS programmera :

Une étude des dossiers (juillet/août)

Une réunion des membres du Jury (début septembre)

Des visites pour les communes retenues (septembre/octobre/novembre)

Une remise officielle du label 2024-2028 (samedi 29 novembre 2025)

### **Problème de dégradations dans le village**

M. le Maire informe les élus qu'actuellement on constate une recrudescence de détériorations sur la commune et notamment au niveau du city park : 4 lames ont été démontées. Il a fallu faire un devis auprès de Casal Sport (notre fournisseur) pour la réparation.

Le grillage au niveau du foot et au niveau du roller a aussi été dégradé.

Des coups de pieds ont été donnés dans les poubelles neuves.

A côté de la salle des fêtes, les arbustes ont été cassés. Même les fleurs ont été arrachées.

### **Radar pédagogique**

Le radar actuel rue de Reims est souvent en panne, M. le Maire propose de le remplacer, un devis a été fait par la société IMS pour la somme de 1900 euros HT.

## Tour de table

➤ Mme Nataly MATHE revient sur l'enseigne pour la bibliothèque municipale. Elle a donc contacté la Société Marne Enseigne, leur représentant lui a indiqué qu'il fallait un budget car tout est possible. Dans l'entreprise où M. Frédéric CHARTON travaille, il y a une branche qui réalise des enseignes : une plaque imprimée de 2m sur 1m avec filtre anti-UV couterait 350 euros quel que soit le nombre de lettres.

Il semblerait que la dimension soit trop grande pour certains élus, M. Frédéric CHARTON indique qu'il y a d'autres dimensions notamment la taille A0 qui est en cm 84,1 x 118,9 cm.

A VOIR

➤ M. Frédéric CHARTON informe le conseil que l'association de pêche la saumonée a fait une journée pêche nature le 11 juin avec les enfants de 4 à 11 ans des mercredis récréatifs du Grand Reims. Tout s'est bien passé. Très belle journée.

M. Frédéric CHARTON annonce que dans l'association de BMX, 2 pilotes ont été sélectionnés pour le championnat du monde. Comme cette année cela se passera en Europe à Copenhague au Danemark, les deux sélectionnés y participeront.

Pour le Trophée de France, 3 pilotes ont été sélectionnés à Besançon.

Il rappelle aussi qu'au Roller, on a eu cette année 3 champions de France.

➤ Mme Odile LOMBARD indique que cette année à Bétheniville, on a les 21 et 22 juin le TMC (Tournoi multi chances) avec 16 inscrits dont 6 faisant partie du Tennis Club Rives de Suippes et 2 inscrits sur liste d'attente. Il y aura un juge arbitre officiel : M. Corentin Forget.

➤ Mme Marianne LECOMTE rappelle aux élus qu'il y a la journée dépistage oculaire le mardi 24 juin. La journée est déjà un succès car le planning est complet.

➤ Mme Isabelle BOUCKSOM indique que le tournoi de pétanque en tripléte du 8 juin a été un succès. 126 adultes et 9 enfants étaient inscrits au barbecue. Il y a eu 34 triplétes soit 102 personnes.

Mme Isabelle BOUCKSOM signale que la lampe dans le local de pétanque ne fonctionne pas (détecteur de mouvement).

Actuellement, l'association de pétanque loisirs réfléchit à l'organisation du tournoi le jour de la fête patronale : ce tournoi est organisé depuis des années le samedi mais la réflexion est de savoir s'il serait fait au nom de l'association ou plus globalement pour le village.

Mme Isabelle BOUCKSOM annonce que le championnat de roller s'est bien passé mais déplore que la grande majorité des participants (concurrents et public) ne connaissent pas les élus qui ont remis les coupes, elle souhaiterait que les élus portent un signe distinctif.

Mme Isabelle BOUCKSOM remercie la commune pour les trois futurs trophées (couleurs différentes mais pas de coupes). Ils seront remis le jour du concours réservé aux adhérents.

FIN DE SEANCE : 22H10